

Le numéro unique d'urgence, pour La Fédération FO SPSS

**C'EST NON !**

En pleine crise pandémique, le parlement, par une proposition de loi du député de la majorité Fabien Matras, souhaite instaurer le 112 comme numéro unique de réponses aux appels d'urgence, regroupant la police (numéro 17), les pompiers (18) et le Samu (15).

La Fédération des personnels des Services Publics et de Santé, ainsi que l'Union Nationale des Sapeurs-Pompiers FO, sont opposées à ce numéro unique qui, sous le couvert de simplification, pourrait constituer une soi-disant amélioration pour les usagers.

En effet, la polyvalence et le mélange des différentes missions de service public, bien différentes sur une même plateforme, auront, à n'en pas douter, des effets retards dans les prises en charge médicales de police et de secours.

Ces services sont actuellement adaptés et proportionnés, réalisant chacun des réponses faites aux usagers au « sur-mesure ». Dans le cas contraire, nous assisterions à une complexification de la réponse en fonction de la formation et compétences de l'interlocuteur et de son métier d'origine (sapeur-pompier, assistant de Régulation Médicale (ARM) ou Policier).

De plus pour la Fédération, cela constitue une nouvelle fois à prioriser, par la mutualisation, les gains économiques au détriment de la qualité des services publics, avec un risque à terme de privatisation des services. Avant de vouloir faire un semblant de simplification, il serait temps que le maillage territorial d'accès aux soins soit disponible partout, ce qui n'est malheureusement pas le cas dans de nombreux départements de France.

**La fédération FO SPSS appelle ses structures à organiser la grève et des manifestations, partout où c'est possible dans les centres 15 et 18 concernés pour que ce projet de loi soit retiré.**

Fédération des Personnels  
des Services Publics et  
des Services de Santé  
Force Ouvrière

[www.fo-publics-sante.org](http://www.fo-publics-sante.org)  
[fo.sante-sociaux@fosps.com](mailto:fo.sante-sociaux@fosps.com)  
[fo.territoriaux@fosps.com](mailto:fo.territoriaux@fosps.com)

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome  
75017 PARIS

Le secrétariat fédéral

Paris, le 27 mai 2021